

VILLE DE



MARSEILLE

— www.marseille.fr —

Marseille, le 13 mai 2022

L'ADJOINT AU MAIRE
Délégué à la transition écologique,
la lutte et l'adaptation au bouleversement
climatique,
et à l'Assemblée citoyenne du futur

Monsieur Patrice LANGER
Président du CIQ Arenc Villette
367, boulevard National
13003 Marseille

Nos Réf : 10214/22/05/00064
SB/SL

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier ainsi que votre mail en date du 2 mai 2022 relatif aux nuisances sonores provenant de l'autoroute A55.

Les nuisances sonores sont une pollution, qui affecte la qualité de vie des habitants et souvent même leur santé. Vous savez que je partage vos préoccupations face à cette problématique.

Vous trouverez ci-jointe la copie du courrier adressé à ce sujet à Monsieur le Préfet attirant son attention sur la situation que subissent les habitants.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites que le Préfet donnera à ce signalement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Sébastien BARLES



MARSEILLE

— www.marseille.fr —

L'ADJOINT AU MAIRE

Délégué à la transition écologique,
la lutte et l'adaptation au bouleversement
climatique,
et à l'Assemblée citoyenne du futur

Marseille, le 13 mai 2022

Monsieur Christophe MIRMAND
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône
Préfecture des Bouches-du-Rhône
place Félix-Baret - CS30001
13259 Marseille Cedex 06

Nos Réf : 10214/22/05/00065

SB/SL

Monsieur le Préfet,

Je suis saisi par le Président du CIQ Arenc Vilette sur les nuisances sonores provenant de l'autoroute A55, et notamment de la bretelle d'accès entre le boulevard de Dunkerque et l'A55. Ces nuisances affectent la qualité de vie et la santé même des habitants. En effet, les habitants des immeubles voisins se plaignent et regrettent de ne pouvoir profiter de leur terrasse ou simplement ouvrir leur fenêtre lorsque les beaux jours arrivent. Cette situation perdure depuis trop longtemps.

Le CIQ, qui a vocation à défendre les intérêts du quartier, à veiller au bien-être de ses habitants et améliorer leur qualité de vie, se bat pour trouver des solutions à cette situation. Nous savons que l'enfouissement de l'autoroute est un projet financièrement onéreux et pourtant nécessaire.

En collaboration avec l'association CAN Environnement, les habitants et le CIQ ont réfléchi à plusieurs solutions afin de limiter la pollution sonore subie.

Je vous joins, Monsieur le Préfet, les propositions issues de leur travail de réflexion. Je souhaite que vous puissiez regarder avec attention ces pistes de réflexion et leur donner une suite favorable. Le CIQ se tient à disposition pour en discuter avec vos services.

Je souhaite être tenu informé des décisions que vous prendrez pour assurer la qualité de vie des habitants et limiter ces nuisances qui affectent leur bien-être.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Sébastien BARLES